AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 22-7-75068323

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

ABONNEMENT ANNUEL XXXXX 50 F

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin N° 41 - 11 Juillet 1975

GRANDES CULTURES

PUCERONS SUR MAIS - RECTIFICATIF (Mise au point)

Dans notre dernier bulletin en date du 8 Juillet, nous indiquions que, dans les cas graves, des pulvérisations insecticides réalisées à bon escient pouvaient être envisagées avec prudence en respectant dans la mesure du possible les auxiliaires.

Il nous faut revenir sur cette information trop hâtive qui crée une certaine confusion dans les esprits et qui avait été notivée par des apparitions assez exceptionnelles de Pucerons dans certaines cultures de Picardie.

Faute de connaissances suffisamment précises sur l'incidence de ces pucerons sur les cultures de maïs dont la croissance est d'ailleurs très rapide depuis quelques jours, faute également d'éléments qui permettent de déterminer la gravité éventuelle des attaques et la rentabilité d'une quelconque intervention, il convient de s'abstenir de toute intervention sur cette culture, intervention qui pourrait se révéler plus néfaste qu'utile.

PYRALE DU MAIS

A la liste des produits pouvant être utilisés contre ce ravageur (Voir bulletin du 8 Juillet), il faut ajouter la Phoxine qui se présente sous forme de microgranulés à 5 % de matière active. La dose d'utilisation est de 25 kg de produit commercial à l'hectare.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les indications données dans notre dernier bulletin demeurent toujours valables.

Il semble toutefois que l'on assiste en ce moment à un premier départ de l'épidémie. Des taches encore rares ont été décelées dans de rares cultures et jardins depuis quelques jours.

Les dernières averses orageuses ont créé des conditions très favorables aux contaminations et de nouvelles taches sont susceptibles de se produire dans les jours qui viennent.

Assurer une protection soignée des cultures comme indiqué dans le précédent bulletin et répéter cette protection dans les 3 à 6 jours qui suivent chaque humidité prolongée au sein de la culture si de nouveau les conditions climatiques sont favorables aux contaminations et si l'on désire assurer une protection prolongée de la culture.

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS APRES LES PLUIES

On admet généralement qu'un traitement ayant normalement séché est considéré comme lavé lorsqu'il a reçu 15 à 20 mm de pluie violente ou 20 à 25 mm de pluie modérée cumulée.

Si les risques d'attaques parasitaires persistent la protection doit être renouvelée sous certaines conditions.

1 - Maladies causées par des champignons (ex. Mildiou)

Si, après la pluie, le beau temps s'établit, attendre une nouvelle menace de pluie pour traiter à nouveau, les traitements fongicides n'ayant leur raison d'être que s'il pleut.

Si, après la pluie, le mauvais temps s'établit, intervenir coûte que coûte surtout si la maladie a été constatée dans les cultures ou à proximité et si les risques d'infestation sont réels.

Si les risques d'évolution de maladies sont graves, augmenter alors les doses de matière active et préférer les produits à plus longue persistance d'action.

29

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

Dans certains cas d'évolution active d'une maladie au niveau d'une parcelle, des traitements peuvent même être réalisés sous la pluie à condition d'augmenter les doses de matière active et de renouveler l'application sur feuillage sec sitôt après la pluie.

2 - Ravageurs animaux

Carpocapse et autres insectes : Si l'on se trouve encore en période de risques, renouveler la protection dans les 3 à 4 jours qui suivent la pluie qui a "lessivé".

Acariens : Attendre le retour du beau temps et contrôler le niveau de population afin de juger de l'opportunité du traitement.

ARBORICULTURE FRUITIERE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

- En secteurs chauds, les données énoncées le 8 Juillet demeurent valables. Par ailleurs, les captures en piège sexuel ont repris depuis le 4 et étaient importantes le 8 Juillet.

- En secteurs froids, les premiers risques importants d'éclosion et de pénétration de chenilles pourraient se situer entre le 15 et le 20 Juillet, période au cours de laquelle il convient d'assurer le début de la protection des vergers si ce n'est déjà fait.

- Pour la zone intermédiaire : rappelons que le vol et les éclosions se poursuivent mais on assiste cependant à la fin du vol de première génération. Les captures ont repris en piège sexuel. Comme indiqué dans le précédent bulletin, la protection doit être maintenue en tenant compte de la rémanence des produits.

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI

Les pluies orageuses sont favorables à l'évolution de la maladie.

Sont actifs : Bénomyl, Carbendazin 40 g, Oxyquinoléate de cuivre 60 g, Méthylthiophanate 70 g , Captafol, Mancozèbe, Manèbe 160 g, Propinèbe 210 g, les mélanges Carbatène + Manèbe 40 g + 120 g et Bénomyl + Mancozèbe 30 g + 192 g de M.A./hl ainsi que les produits cupriques 250 g de cuivre/hectolitre.

MILDIOU DE L'OIGNON

Les produits suivants sont efficaces contre cette maladie :

Mancozèbe, Manèbe 160 g, Propinèbe 210 g, Oxychlorure de cuivre 300 g de cuivre/héctolitre.

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles

A. DROUHARD - G. CONCÉ - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE"

P. COUTURIER

......